

Guide de TRANSITION SECONDAIRE

POUR LES FAMILLES AYANT DES ENFANTS
HANDICAPÉS ÂGÉS DE 3 À 21 ANS
PRÉPARATION DE VOTRE PARCOURS



– Cliquez sur ces icônes pour obtenir des informations utiles pour votre parcours.



Lien à venir !



De la sixième à la quatrième

Les districts scolaires doivent élaborer un plan de réussite en fonction de la politique d'orientation scolaire pour les élèves qui risquent d'abandonner leurs études.



Classe de troisième

Les districts scolaires doivent :

- élaborer et suivre un programme d'évaluation pour tous les élèves de la troisième en terminale
- informer les parents, tous les ans, lorsqu'un élève semble ne pas avoir le niveau pour se présenter à un examen



Service Plaza 2



Élève âgé de 17 ans

Le district scolaire doit vous informer concernant le transfert des droits à votre enfant lorsqu'il atteint l'âge de 18 ans.



Votre enfant est admis au lycée

Les districts scolaires doivent présenter un compte rendu des performances réalisées.

1

De la pré-maternelle au CM2

Il est temps de rêver pour votre enfant ; consultez le guide pour la petite enfance pour de plus amples informations.

2

3

Élève âgé de 14 ans

Les districts scolaires doivent définir un Programme de passage relatif au Programme d'éducation individualisé (PEI) qui doit entrer en vigueur, le cas échéant, lorsque l'élève atteint 14 ans ou avant cet âge. Les handicapés de l'Ohio peuvent postuler pour les services d'insertion professionnelle auprès de l'agence Opportunities for Ohioans with Disabilities (OOD)

4

Service Plaza 1

5

Élève âgé de 16 ans

L'éligibilité de votre enfant est examinée s'il bénéficie de services pour les personnes présentant des déficiences intellectuelles proposés par le conseil du comté.

6

7

Élève âgé de 18 ans

L'élève a le droit et la responsabilité d'approuver certains choix légaux et éducatifs (tels que l'approbation du PEI) que les parents ont faits dans le passé.

Élève âgé de 22 ans

Les citoyens ne sont plus éligibles pour une éducation publique gratuite et appropriée (FAPE) dans le cadre de la Loi américaine sur l'éducation des personnes handicapées (IDEA) en Ohio.

Guide de TRANSITION SECONDAIRE

POUR LES FAMILLES AYANT DES ENFANTS
HANDICAPÉS ÂGÉS DE 3 À 21 ANS



PRÉPARATION DE VOTRE PARCOURS

BESOINS D'EMBALLAGE POUR MALLETTE

Comme lors de tout bon voyage, la planification vous permet de mieux réaliser ce que vous voulez faire en cours de route et de profiter du voyage. La « Mallette de transition » comporte des sites web, ressources et outils qui vous aident à mieux vous préparer pour la vie après le lycée. Utilisez votre mallette et le présent Guide de transition pendant que vous préparez votre parcours vers la transition pour pouvoir vous en sortir. Ce Guide de transition permet de bien préparer le parcours scolaire de votre enfant et son évolution au niveau universitaire.

- [Agency Navigation Tool](#) - L'Agency Navigation Tool est une ressource qui fournit des informations essentielles concernant les principales agences qui peuvent être concernées lorsqu'un jeune atteint l'âge adulte. Cet outil est utile pour les jeunes, leurs familles, les établissements scolaires et les agences.
- [Career Connections Framework Guide for Parents](#) - Le Career Connections Framework est un guide qui aide les familles à définir et à établir des relations professionnelles à la maison.
- [Charting the LifeCourse](#) - Le Charting the LifeCourse Framework est un groupe d'outils utilisés par des personnes handicapées et leurs familles pour organiser les idées, les points de vue et les objectifs, ainsi que pour résoudre les problèmes, consulter et sensibiliser.
- [Disability Benefits 101](#) - Disability Benefits 101 vous donne les outils et les informations sur l'emploi, la couverture médicale et les prestations accordées. Cet outil vous permet de comprendre comment l'emploi et les prestations vont de pair.
- [Early Transition Planning](#) - Plus tôt les familles et les partenaires commencent à penser à la vie adulte, plus les jeunes sont préparés par rapport à l'avenir. Consultez ce site pour voir les ressources, les supports et les activités qui vont activement pousser les jeunes apprenants à commencer à réfléchir sur ce à quoi une vie adulte épanouie peut ressembler.
- [Parent Mentors](#) - Les parents mentors de l'Ohio sont prêts à aider les familles à comprendre le processus et les services d'éducation spéciale pour leurs enfants. Sur le site web présentant les projets des parents mentors de l'Ohio State University et de l'Ohio Department of Education, vous trouverez une carte des parents mentors de l'Ohio, des vidéos et des outils qui vous permettront d'examiner le processus d'éducation spéciale et les ressources pour l'apprentissage à domicile.
- [The Ohio Coalition for the Education of Children with Disabilities](#) - L'Ohio Coalition for the Education of Children with Disabilities (OCECD) est une organisation nationale à but non lucratif qui aide les familles de nouveaux-nés, de tout-petits, d'enfants et de jeunes handicapés dans l'Ohio, les enseignants et les agences qui leur fournissent des services.
- [Ohio Department of Education State Support Teams](#) - Dans le cadre du système de soutien national, l'équipe de soutien national collabore avec les établissements, les familles, les partenaires régionaux et le département à travers un processus d'amélioration continue pour garantir l'accès à une éducation de haute qualité à tous les enfants de l'Ohio.
- [Rise Up](#) - Rise Up est un guide rédigé par Disability Rights Ohio (DRO) pour les jeunes en âge de transition, c'est-à-dire âgés de 14 à 21 ans. Ce guide présente d'importantes informations concernant les situations dans lesquelles les jeunes peuvent se retrouver lorsqu'ils deviennent adultes.
- [STABLE Account](#) - Un compte STABLE désigne un compte d'investissement appartenant à une personne handicapée éligible. Il vous permet d'épargner et d'investir de l'argent sans perdre l'éligibilité pour certains programmes de prestations publics comme Medicaid ou Supplemental Security Income (revenus de sécurité supplémentaires - SSI). Les revenus de votre compte STABLE ne sont pas soumis à l'impôt fédéral sur le revenu tant que vous les utilisez pour les [dépenses liées à votre handicap](#).
- [Statewide Family Engagement Center](#) - L'Ohio Statewide Family Engagement Center encourage les élèves, les parents, les aidants, les responsables d'établissement et les partenaires communautaires à nouer des relations solides et fructueuses entre eux afin de promouvoir le succès scolaire des élèves de la maternelle à la terminale.

[RETOUR SUR LE GUIDE](#)



De la pré-maternelle au CM2

Il est temps de commencer à réfléchir sur l'avenir de votre enfant.

- Early Intervention (EI) est un système national qui offre des services coordonnés aux parents d'enfants éligibles âgés de moins de 3 ans et présentant des retards de développement ou des handicaps. L'EI fait partie du système de soutien Help Me Grow. Ces services et soutiens accordés aux personnes souffrant de déficiences intellectuelles sont fournis au niveau du comté par le conseil local du comté responsable des déficiences intellectuelles (CBDD). Le CBDD détermine l'éligibilité, évalue vos besoins et coordonne les services qui peuvent mieux vous soutenir. Cliquez sur ce lien pour obtenir plus d'informations sur [l'éligibilité concernant l'intervention précoce](#).
- L'Ohio Department of Education œuvre aussi sur un guide pour la petite enfance afin de vous aider à gérer l'éducation de votre enfant à ce jeune âge. Consultez son site web dans les prochains mois pour accéder à cette nouvelle ressource.
- L'Ohio Department of Education dispose d'outils afin de permettre aux familles et aux établissements scolaires de [planifier la transition précoce](#). En effet, un outil comme [Charting the LifeCourse](#) peut aider les familles à commencer à réfléchir sur la transition.



De la sixième à la quatrième

- Un [Plan de réussite scolaire](#) est un programme axé sur les élèves et visant à aider ces derniers et leurs familles à comprendre les exigences académiques pour atteindre un objectif de carrière. Si votre enfant veut abandonner ses études, son district scolaire doit élaborer un Plan de réussite scolaire pour lui.
- Avant que le district scolaire n'élabore le Plan de réussite scolaire de votre enfant, il doit vous inviter à une réunion pour que vous puissiez contribuer à cette élaboration. Il doit aussi vous transmettre une copie de ce plan une fois établi.

[RETOUR SUR LE GUIDE](#)

Guide de TRANSITION SECONDAIRE

POUR LES FAMILLES AYANT DES ENFANTS
HANDICAPÉS ÂGÉS DE 3 À 21 ANS



Votre enfant est âgé de 14 ans

- Le district scolaire de votre enfant doit concevoir un plan de transition pour lui conformément à la section 5 du [Programme d'éducation individualisé \(PEI\)](#).  
- Le district scolaire de votre enfant va collecter des informations concernant votre enfant à partir d'[évaluations de transition adaptées à l'âge \(ETAA\)](#). Ces informations englobent les préférences, les passe-temps, les besoins et les points forts de votre enfant. Elles sont parfois considérées comme des codes secrets.
- Le district scolaire de votre enfant doit utiliser les informations collectées dans le cadre du processus ETAA pour concevoir son plan de transition qui renseignera sur les éléments suivants:
 - les services de transition,
 - le(s) programme(s) d'études,
 - les objectifs universitaires relatifs à la formation et à l'éducation,
 - les objectifs universitaires relatifs aux aptitudes à la vie autonome (le cas échéant) et
 - les objectifs universitaires associés aux emplois concurrentiels et intégrés.



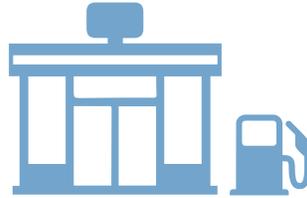
Votre enfant est admis en troisième

- De la classe de troisième jusqu'en terminale, l'établissement doit travailler avec votre enfant et faire appel à vous pour concevoir un [plan pour l'obtention de son diplôme de fin d'études secondaires](#).
- Les élèves doivent remplir plusieurs exigences pour obtenir un diplôme de fin d'études secondaires. Le plan d'obtention de ce diplôme doit décrire ce que votre enfant doit faire pour répondre à ces exigences. Étant donné que ce plan est actualisé chaque année, il doit présenter la réussite de votre enfant (ou ses lacunes) pour parvenir à cette fin. Si votre enfant ne peut pas obtenir son diplôme à cause de ses manquements, son district scolaire doit vous en informer.

[RETOUR SUR LE GUIDE](#)

Guide de TRANSITION SECONDAIRE

POUR LES FAMILLES AYANT DES ENFANTS
HANDICAPÉS ÂGÉS DE 3 À 21 ANS



SERVICE PLAZA 1

Le premier service plaza détient des informations particulièrement utiles pour votre enfant lorsqu'il atteint 14 ans. Le premier lien vous donne accès à un guide de planification pour l'évaluation de transition adaptée à l'âge (communément appelée ETAA). Cette évaluation est importante dans la mesure où elle aide votre enfant à recevoir l'éducation, la formation et le soutien dont il a besoin pour développer les connaissances et les compétences qui lui permettront d'atteindre ses objectifs de vie. Le deuxième lien, la Liste de contrôle de l'indicateur 13, fournit des questions qui peuvent vous guider et aider l'équipe du programme d'éducation individualisé (PEI) de votre enfant à déterminer les objectifs universitaires appropriés en termes de formation, d'éducation, d'emploi et d'aptitudes à la vie autonome. Ces outils vous permettent d'aider votre enfant à se préparer pour la vie universitaire.

- [Guide de planification de l'évaluation de transition adaptée à l'âge \(ETAA\)](#)
- Liste de contrôle de l'indicateur 13 - *(Lien à venir)*



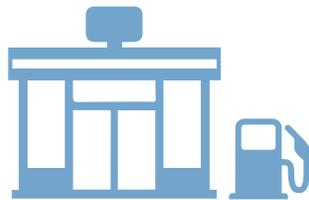
Votre enfant est âgé de 16 ans

- Si votre enfant a été éligible à l'âge de 16 ans pour les services proposés par le conseil du comté responsable des déficiences intellectuelles, son éligibilité ne dépend plus de l'Instrument de détermination de l'éligibilité des enfants de l'Ohio (COEDI). Elle est plutôt déterminée à partir de l'Instrument de détermination de l'éligibilité de l'Ohio (OEDI). Si votre enfant reçoit ces services et si vous voulez qu'il continue à en bénéficier, le [Guide de l'utilisateur OEDI](#) peut vous aider pendant le processus.

[RETOUR SUR LE GUIDE](#)

Guide de TRANSITION SECONDAIRE

POUR LES FAMILLES AYANT DES ENFANTS
HANDICAPÉS ÂGÉS DE 3 À 21 ANS



SERVICE PLAZA 2

Le deuxième service plaza comporte deux liens qui donnent des informations au sujet de l'obtention d'une carte d'identité et d'un permis de conduire de l'Ohio. Les pièces d'identité avec photo servent uniquement à des fins d'identification et permettent de localiser votre enfant en cas de disparition. Il n'y a pas d'âge minimum pour obtenir la carte d'identité de l'Ohio. Les individus âgés de plus de 15 ans peuvent obtenir un permis de conduire temporaire et un permis de conduire d'essai six mois après l'obtention du permis de conduire.

- [Carte d'identité nationale](#)
- [Permis de conduire](#)



Votre enfant est âgé de 17 ans

- L'âge de la majorité est l'âge auquel un individu est considéré comme un adulte. Dans l'Ohio, cet âge est de 18 ans.
- Un an au moins avant que votre enfant n'atteigne l'âge de la majorité, son district scolaire doit l'informer et vous indiquer que les droits IDEA lui seront transférés à l'âge de 18 ans. L'équipe responsable de son PEI doit mentionner que lui et vous avez été informés de ses droits. Son district scolaire doit vous permettre de continuer à l'aider jusqu'à l'âge de 18 ans si cela est nécessaire.

[RETOUR SUR LE GUIDE](#)



Votre enfant est âgé de 18 ans

- Votre enfant a le droit et la responsabilité d'opérer certains choix légaux et éducatifs pour lui-même.



Votre enfant est admis au lycée

Votre enfant est sur le point de connaître l'âge adulte. Sa mallette est pleine de ressources utiles pour son parcours.

- Lorsque votre enfant termine ses études secondaires, son district scolaire doit produire un [rapport sur ses performances scolaires et fonctionnelles](#). Ce rapport doit aussi comporter les recommandations qui peuvent l'aider à atteindre ses objectifs universitaires.
- Vous pouvez contribuer à la réussite de votre enfant au niveau universitaire en l'aidant à réaliser des progrès sur les recommandations données.



Votre enfant est âgé de 22 ans

- Votre enfant n'est plus éligible à une éducation publique gratuite et appropriée (FAPE) dans le cadre de la Loi américaine sur l'éducation des personnes handicapées (IDEA). S'il atteint 22 ans au cours de l'année scolaire, la politique du district scolaire va déterminer s'il peut finir l'année dans le district.

[RETOUR SUR LE GUIDE](#)